

### Charbon: Romande Energie & Groupe E finalement renoncent



Romande Energie et Groupe E ont finalement décidé de renoncer à investir dans le projet de production électrique à base de charbon à Brunsbüttel, au nord de l'Allemagne.

Au contraire des deux entreprises suisses romande, le groupe grison Repower reste en revanche engagé. Il est estimé que le 19% de l'électricité suisse est produite à base de charbon.

#### Finale trop cher

"En l'état actuel", Romande Energie renonce à investir dans toute nouvelle centrale électrique à charbon, a déclaré lundi matin à Morges, Suisse son directeur général. Pierre-Alain Urech s'exprimait peu après l'annonce officielle des deux entreprises électriques de mettre un terme à leur implication.

"C'est un excellent projet", a affirmé Pierre-Alain Urech, mais "il a deux ans de retard" et ne répond plus "intégralement" aux objectifs fixés. En juillet 2008, quand Romande Energie a signé une souscription pour une tranche de 50 mégawatts (MW), il était question de pouvoir acheter le courant à prix coûtant, a expliqué le directeur général.

#### Pressions politiques et du publique

Pour des raisons fiscale, la situation a changé en Allemagne. Les actionnaires de la société devraient désormais recevoir des dividendes et le courant serait racheté au prix du marché. En outre, la compensation des émissions de CO2 ainsi que la captation du CO2 ne sont toujours pas réglées, a regretté Pierre-Alain Urech.

Romande Energie a payé 2,5 millions d'euros (3,6 millions de francs) pour cette participation qui sera maintenant revendue. Elle avait bloqué entre 30 et 40 millions de francs pour la suite des investissements alors que la somme totale, avec les banques, avoisinait les 170 millions de francs.

Pour Groupe E, les sommes investies sont semblables et ses arguments recourent ceux de Romande Energie.

Dans les années qui viennent, les deux sociétés entendent investir des centaines de millions de francs dans les nouvelles énergies renouvelables, comme l'éolien, le solaire, la biomasse ou la mini-hydraulique.

Elles insistent sur l'importance des centrales à gaz de Chavallon et Cornaux, qui dépendent de l'assouplissement des conditions cadres en matière de compensation de CO2.

### **Exporter le CO2 ou acheter des Droits de polluer à l'étranger**

L'un des gros avantages de produire de l'électricité à base de charbon en Allemagne et de pouvoir "exporter" ses émissions de CO2. En effet, le calcul des émissions est calculé dans le pays de production. Dans ce cas, c'est l'Allemagne qui se voit pénalisée.

Pour les deux centrales de Chavallon et de Cornaux, les producteurs d'électricité désirent pouvoir compenser les émissions de CO2 à l'étranger. En effet, la tonne de CO2 est bradée entre 2-8 Euro la tonne contre plus de 20 en Suisse.

### **Sur le même sujet:**

[19% de l'Electricité Suisse inconnue: soupçon sur le Charbon](#)